

**Note technique : Création d'oasis en Algérie**

**Bouzaher A.**

*in*

Dollé V. (ed.), Toutain G. (ed.).  
Les systèmes agricoles oasiens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 11

1990

pages 325-328

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI901507>

To cite this article / Pour citer cet article

Bouzaher A. **Note technique : Création d'oasis en Algérie.** In : Dollé V. (ed.), Toutain G. (ed.). *Les systèmes agricoles oasiens*. Montpellier : CIHEAM, 1990. p. 325-328 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 11)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Note technique : Création d'oasis en Algérie

A. BOUZAHER (Algérie)

Le secteur agricole dans les régions du sud algérien se caractérise par la prédominance d'un mode d'exploitation du milieu oasien qui permet d'associer à la phoeniciculture différentes cultures, étagées à l'abri du palmier dattier.

L'importance des cultures associées à la phoeniciculture est plus marquée dans les petites exploitations et là où la production dattière est de faible valeur marchande ; ces cultures généralement destinées à la satisfaction des besoins familiaux et des marchés locaux commencent à connaître d'autres débouchés, notamment à l'exportation.

Les oasis algériennes couvrent 63 000 ha totalisant 6 626 000 palmiers localisés pour 60% au nord-est du Sahara (Zibans, Oued Righ, El oued et Ouargla) et pour 40% à l'ouest (Mzab, Touat, Gourara).

L'irrigation est une pratique indispensable dans toutes ces oasis, à l'exception de certaines palmeraies de l'Erg Oriental et de l'Erg Occidental installées dans les zones d'affleurement des nappes.

## I. - Evolution de l'agriculture oasienne

L'homme a été guidé, pour l'implantation des oasis, par la disponibilité de la ressource hydrique. C'est d'abord au niveau des vallées et des lits d'oueds qu'il est allé la chercher, là où elle était la moins profonde, pour enfin la domestiquer par puits ou par galeries drainantes.

Les oasis installées le long du piémont sud de l'Atlas saharien bénéficient de crues d'oued périodiques, utilisées pour l'irrigation.

L'oasien a su, tenant compte de la rudesse des conditions climatiques, de la rareté de la ressource hydrique, de la faible qualité des sols, des risques de remontée des sels, avec une grande ingéniosité, adopter moyens de production et mode de production appropriés ; c'est le travail des hommes et non le miracle de l'eau qui permet l'éclosion de l'oasis. C'est le résultat d'efforts cumulés, remarquables d'ingéniosité et d'adaptabilité, dans le domaine de l'exploitation hydraulique.

Le choix des spéculations, les techniques culturelles propres à chaque zone ou microzone, les systèmes de captage d'eau par galerie drainante (1 000 km dans le Touat-Gourara) et par puits, les systèmes d'entretien des réseaux, de répartition de l'eau, la lutte contre les vents et l'avancement des dunes, la protection contre la remontée des sels, sont autant d'exemples d'ingéniosité qui méritent d'être soulignés. L'oasis a connu des périodes prospères au cours des siècles marqués par l'expansion de l'Agriculture et la cohésion de la société hydraulique. Cette constatation relative à Ouargla est valable pour les nombreuses oasis installées le long du tracé des routes du commerce Saharien.

Une brève rétrospective nous permet de constater que certaines oasis ont connu leur apogée à partir des premiers forages artésiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la création de nouvelles palmeraies sur des bases modernes destinées à la production de la datte d'exportation (Ziban, El Oued, Mzab, El Goléa). Les

oasis ont également connu des mutations régressives qui s'expliquent par les flux migratoires, la croissance démographique, la surexploitation de la ressource hydrique, la remontée des sels.

Les dangers persistent de nos jours pour certaines oasis telles que celles du Touat-Gourara où le système séculaire de mobilisation de la ressource hydrique par foggara (galeries drainantes) se trouve menacé par les prélèvements abusifs par forage. Il en est de même pour d'autres oasis dont le système d'évacuation des eaux de drainage-lessivage se trouve perturbé par une extension démesurée des palmeraies (cas d'In Salah, El Goléa, Oued Righ, Ouargla...).

Les efforts consentis depuis les années 60 ont porté surtout sur l'extension ou la bonification d'anciennes oasis par l'amélioration des débits d'irrigation, la réfection des réseaux d'irrigation et de drainage et le renouvellement des plantations. C'est à la faveur de la découverte des eaux chaudes de la nappe du continental intercalaire que sont nées quelques oasis nouvelles couvrant près de 1 000 ha. L'analyse critique du fonctionnement de ces périmètres permet d'attribuer les mauvais résultats obtenus aux facteurs suivants :

- > le choix de sites inadaptés pour des raisons socio-économiques ou agronomiques,
- > une conception générale dépassée ; reconduisant le mode d'agriculture traditionnelle,
- > un aménagement des réseaux et mécanismes d'irrigation et de drainage inadaptés.

## II. - Perspectives de développement

Dans le cadre d'une politique de développement de l'agriculture à travers le pays, en vue d'atténuer sa dépendance alimentaire, les régions sahariennes ont à jouer un rôle de premier plan, en raison de l'importance des ressources en eau qu'elles recèlent. Les études d'envergure engagées, aussi bien de reconnaissance (ressource hydrique, morphologie, pédologie) que sectorielles ou de faisabilité, ont débouché sur l'élaboration d'un plan de développement visant à la diversification de la production de l'oasis et à l'extension des surfaces à 200 000 ha à long terme, par la mise en valeur de nouveaux périmètres.

Ce plan connaît un début d'exécution par la mise en application d'une politique d'accession à la propriété foncière par la mise en valeur (Loi 83/18 portant accession à la propriété foncière agricole) qui a déjà porté sur près de 30 000 ha et par la création de deux fermes pilotes d'Etat spécialisées dans les grandes cultures (sur 2 000 ha). L'agriculture dattière occupe une place prépondérante dans ces programmes mais, face aux besoins nouveaux du marché intérieur et extérieur, on assiste à l'émergence de nouvelles formes d'agriculture : agriculture d'environnement urbain tournée vers les productions maraîchères et de primeurs sous abris, et vers les produits de l'élevage (volaille – oeuf – viande rouge et lait) ; agriculture du type industriel sur quelques exploitations spécialisées dans la production céréalière et fourragère.

## III. - Recommandations -

L'activité agricole constitue le fondement de la société oasienne sur lequel repose toute l'organisation productive et sociale. A ce titre elle devrait être conçue de manière à assurer à l'oasis viabilité et pérennité. L'analyse objective du patrimoine existant s'impose au «développeur» qui devra, par ailleurs, avant toute action de mise en valeur, connaître parfaitement le milieu, de son écologie à son économie.

C'est en faisant appel aux spécialistes des différents secteurs économiques et dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire que le «développeur» pourra définir des objectifs équilibrés et orienter son action. Le choix d'un site convenable à une implantation d'oasis demeure un élément fondamental et doit tenir compte à la fois de critères socio-économiques et pédologiques ; aussi paradoxal que cela puisse paraître, les risques d'inondation sont fréquents au niveau des lits d'oued, que l'on a tendance à préférer

du fait de la qualité de leurs sols, et qui de plus, posent souvent des problèmes de drainage et de remontée de sels.

L'étude de la qualité des sols et des eaux doit être complétée par l'examen minutieux des conditions climatiques de chaque zone concernée qui permet de déceler, malgré la rudesse du climat qui caractérise ces régions, des spécificités liées à la fréquence des vents et leur violence, au degré d'insolation et aux risques de gel. Ces données permettent d'aboutir à une localisation précise des zones les plus favorables à la production de primeurs ou à l'extension de la phoeniciculture.

L'hydraulique oasienne connaît une timide évolution : amélioration de la distribution et de l'organisation des tours d'eau, ainsi que des systèmes d'arrosage, avec l'introduction de divers matériels spécialisés (aspersion mobile, semi-mobile, micro aspersion, goutte à goutte).

De nouveaux problèmes sont nés avec le recours aux eaux chaudes du continental intercalaire : leur refroidissement est un préalable à leur utilisation au sein des palmeraies ; la mise au point d'un système de refroidissement plus performant que ceux déjà utilisés (tours à claire voie – bassins circulaires superposés – canaux) reste à faire ; la distribution par canalisations enterrées est à éviter, en raison de leur obstruction occasionnée par des dépôts de carbonate de calcium (cas des périmètres de Mrara et de Guedachi).

Dans le cas des grandes cultures ces deux contraintes sont levées par le recours à l'irrigation par aspersion, par pivot central, par exemple).

Mais les problèmes résident alors dans la protection des cultures contre les vents, la protection du matériel contre la corrosion et sa maintenance, et surtout dans la maîtrise des coûts de production, notamment en cas de recours au pompage.

Ce dernier point est le plus important du fait de la profondeur des forages et de leur durée de vie limitée.

#### **IV. - Conclusions**

Les conditions de vie et de travail en milieu oasien sont rudes et pénibles. La société subit dans ces régions de profondes mutations dues à l'attrait des grandes villes et des activités extra-agricoles mieux rémunérées.

Il devient de plus en plus difficile d'assurer le maintien ou l'extension des activités agricoles.

Les potentialités hydriques et les possibilités de diversification de la production agricole offrent de nouvelles perspectives de développement. Dans ce contexte, la création d'oasis nouvelles devra s'appuyer sur un diagnostic socio-économique global.

Les régions sahariennes devront recourir de plus en plus aux techniques les plus évoluées en matière d'irrigation, de fertilisation, de culture hors-sol, de mécanisation, de conduite des cultures et des élevages, ainsi que de protection phytosanitaire aussi bien physique, chimique que biologique.

Bien que l'activité agricole soit à la base de la création de l'oasis, elle ne peut suffire à lui assurer sa prospérité, son désenclavement ; la promotion d'autres activités économiques telles que le tourisme, ou la petite industrie manufacturière sont indispensables à son développement harmonieux.

La conception et la réalisation d'un habitat adapté aux conditions de vie des régions arides, complétés par les infrastructures sociales de base indispensables sont des éléments indissociables du concept «création d'oasis».

Enfin, les structures de recherche, de formation et d'encadrement devront être à la hauteur de ces ambitions.

